

FDC66 > Spéciale Sagnes d'Opoul



INAUGURATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DES SAGNES D'OPOUL



"Un sauvetage exemplaire"

titre la presse

"un projet bluffant et atypique dans sa gouvernance"

déclare M. le Préfet

Opération réalisée avec le soutien de :



Les Sagnes d'Opoul, un site naturel remarquable, précieux pour notre biodiversité

Si le marais bénéficie de l'apport naturel en eau douce que lui procure les résurgences de Font-Estramar et Font-Dame, l'ouverture d'un grau dans les années 70 a favorisé l'entrée d'eau de mer dans l'étang entraînant ainsi la salinisation du marais.



Ce site constitue un habitat exceptionnel pour un grand nombre d'espèces animales dont les oiseaux. C'est un corridor biologique essentiel aux espèces des milieux humides.

Une collaboration unique en France entre le conservatoire du Littoral, un syndicat mixte de gestion des milieux naturels et une Fédération de chasseurs

Pour lutter contre ce phénomène de salinisation, le CONSERVATOIRE DU LITTORAL a confié la gestion du site au SYNDICAT RIVAGE et la gestion opérationnelle du plan de réhabilitation du milieu à la FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Les 167 hectares de la Sagne d'Opoul abritent une roselière remarquable qui bénéficie d'une enveloppe de 127 000 euros et un partenariat inédit entre le Conservatoire du littoral, propriétaire, le syndicat mixte Rivage et la FDC66.

C'est un modèle de gouvernance sur ce site pilote qui pourra servir d'exemple à l'avenir en matière de collaboration entre les différentes structures qui sont impliquées dans la sauvegarde de la biodiversité de nos territoires.



Autour de M. Rodrigue FURCY, Préfet des Pyrénées-Orientales, les acteurs principaux étaient conviés à la forteresse de Salses pour visionner le prologue remarqué d'un futur documentaire sur les enjeux des Sagnes d'Opoul avant de faire une visite sur site.



Dans l'assemblée :

Jean-pierre SANSON Président de la FDC66, **Agnès LANGEVINE** Présidente du CA du Conservatoire du Littoral, **Cédric BOHUN** délégué régional du Conservatoire du Littoral, **Julien BARAILLÉ** conseiller régional, **Madeleine GARCIA-VIDAL** Vice-Présidente du département, représentant **Michel PY** Président du syndicat Mixte Rivage, **Michaël BALAY** Chef de service de l'agence de l'eau







DES ACTEURS PARTICULIÈREMENT IMPLIQUÉS

Jean-Alexis NOEL Chargé de mission Zones humides, Syndicat Mixte RIVAGE

Charles NAVARRO, Administrateur de la FDC66

Nathalie GILABERTE, Chargée de Mission FDC66

Pour bien saisir les tous les enjeux du plan de réhabilitation de la Sagne d'Opoul vous pouvez visionner le prologue du futur documentaire consacré à ce site remarquable

CLIQUEZ SUR L'IMAGE



Cette newsletter est distribuée par mail, intranet et sur les réseaux sociaux de la FDC66.

Elle présente une information vérifiée par sa Direction et ses Techniciens.

Elle est garantie sans "Fake News" ni polémiques stériles.

Merci de la partager largement sur vos réseaux pour contribuer au rayonnement d'une image juste et positive de la chasse.



REJOIGNEZ NOTRE CLUB D'ANNONCEURS
AFFICHEZ-VOUS SUR NOS GÉNÉRIQUES DE NOS FILMS
ET SUR LES NEWSLETTERS DE LA FDC66
DISTRIBUÉS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX
À DESTINATION DES 7000 CHASSEURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Claire FERRER 04 68 08 21 41 - cf@fdc66.fr

Fédération Départementale des chasseurs des Pyrénées-Orientales

Président
Jean-Pierre SANSON

Directeur
Gilles TIBIÉ
fdc66@fdc66.fr

FDC66 - News Spéciale Sagnes d'Opoul

